

À la séance régulière des membres du conseil de la Ville de La Sarre tenue le 11 janvier 2011, à 19 h 30 en l'endroit habituel et où sont présents le maire, monsieur Normand Houde, ainsi que madame et messieurs les conseillers Rita B. Barrette, Sébastien Belisle, Louis Côté, Yves Dubé, Marcel Fontaine et Richard Mailloux formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Normand Houde.

Étaient également présents : monsieur François Casaubon, directeur général et greffier; monsieur Jocelyn Caron, directeur des travaux publics; monsieur David Poirier, directeur de l'urbanisme et madame Valérie Schoeneich, trésorière.

2011-01 Le procès-verbal de la séance du mois précédent ayant été préalablement transmis aux membres du conseil, il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Sébastien Belisle et résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

2011-02 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu, les crédits étant actuellement disponibles, que soit approuvée pour paiement la liste des comptes payés et à payer au 31 décembre 2010 au montant de 827 925,84 \$.

2011-03 AVIS DE MOTION est donné qu'à la prochaine séance de ce conseil un règlement sera présenté, dit règlement régissant le programme de revitalisation et de rénovation des façades du centre-ville.

2011-04 AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance de ce conseil un règlement sera présenté, dit règlement ayant pour objet de créer une réserve financière pour les activités du 100<sup>e</sup> anniversaire de La Sarre en 2017.

Les membres du conseil prennent connaissance de la soumission reçue, relative à la cueillette et au transport des déchets solides et des matières recyclables pour l'année 2011

2011-05 Suite aux informations reçues, il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu que la soumission de la firme *J.L.R.* au montant forfaitaire de 674 778 \$ soit retenue.

Les membres du conseil prennent connaissance de la soumission reçue et relative à l'achat d'un compresseur d'air respirable pour la Brigade de prévention des incendies de La Sarre.

2011-06 Suite aux informations reçues, il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par le conseiller Louis Côté et résolu que la soumission de la *Boutique du plongeur (Triton) Ltée* au montant de 53 905,29 \$ soit retenue.

Les membres du conseil prennent connaissance de deux soumissions reçues et relatives à la fourniture des fleurs pour la saison estivale 2011.

2011-07 Suite aux informations reçues, il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par la conseillère Rita B. Barrette et résolu que la soumission des *Serres de Guyenne* au montant de 9 839 \$ soit retenue.

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption par le gouvernement du Québec des projets de lois 76 et 102 concernant le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux, tout organisme municipal est tenu d'adopter une politique de gestion contractuelle conformément aux nouvelles dispositions du Code municipal ;

2011-08 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu que soit adoptée la *Politique de gestion contractuelle de la Ville de La Sarre* et qu'afin de la rendre accessible à la population lasarroise, tel que prévu par le Code municipal, elle soit publiée sur le site Internet de la municipalité.

2011-09 Il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'entériner le *Programme d'incitatifs à la construction résidentielle de la Ville de La Sarre pour l'année 2011*.

2011-10 Il est proposé par le conseiller Marcel Fontaine, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu de renouveler l'adhésion de la municipalité à l'Union des municipalités du Québec et d'acquitter à cette fin la somme de 4 048,80 \$.

2011-11 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu que soit renouvelée la cotisation annuelle de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, au montant de 690 \$.

2011-12 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu qu'il soit procédé à l'embauche de madame Lucie Hamelin à titre de préposée aux parcomètres et qu'à cette fin, elle soit autorisée à émettre des constats d'infraction pour et au nom de la Ville de La Sarre.

CONSIDÉRANT QUE le requérant, monsieur Steve Richard désire acquérir le lot 3 541 745 et une partie du lot 4 445 712, cadastres du Québec, d'une superficie de 46 000 pieds carrés, propriété respective de monsieur Valmont Petit et de monsieur Pascal Audet;

CONSIDÉRANT QUE ces lots se situent dans un secteur passablement déstructuré par la présence de nombreuses résidences, garages pour camionneurs et entreprises de toutes sortes établies le long de la route 393 Sud ;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement touché par ce projet n'est pas situé à proximité de bâtiments agricoles ;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe aucun autre emplacement répondant aux critères du requérant quant à la superficie et la localisation ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux règlements de zonage et de lotissement de la Ville de La Sarre ;

2011-13 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'approuver la demande transmise par monsieur Steve Richard, à l'effet d'acquérir et d'utiliser à des fins non agricoles les lots 3 541 745 et

4 445 712 cadastres du Québec et d'en informer la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec.

CONSIDÉRANT QUE le demandeur, monsieur Donald Genesse est propriétaire du lot 3 871 137, cadastre du Québec ;

CONSIDÉRANT que le requérant désire obtenir l'autorisation d'y construire une résidence ;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement visé par la demande n'est pas situé à proximité de bâtiments agricoles ;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe aucun autre espace répondant aux critères du requérant quant à la superficie et la localisation ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux règlements de zonage et de lotissement de la Ville de La Sarre ;

2011-14 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Mailloux, appuyé par le conseiller Louis Côté et résolu d'approuver la demande transmise par monsieur Donald Genesse, à l'effet d'utiliser à des fins non agricoles le lot 3 871 137, cadastre du Québec et d'en informer la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec.

2011-15 Il est proposé par le conseiller Sébastien Belisle, appuyé par le conseiller Louis Côté et résolu que monsieur François Casaubon soit désigné à titre de représentant de la Ville de La Sarre au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation.

2011-16 Il est proposé par le conseiller Sébastien Belisle, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'autoriser la tenue d'une activité cyclo-sportive dans les rues de la municipalité le 11 juin prochain, dite activité organisée dans le but d'amasser des dons pour la Fondation Docteur Jacques-Paradis.

CONSIDÉRANT QUE le mois de février 2011 est le mois du cœur ;

CONSIDÉRANT QU'à toutes les trente minutes, un Québécois ou une Québécoise meurt des suites d'une maladie cardiovasculaire ;

2011-17 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Côté, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu que la Ville de La Sarre choisit d'afficher son cœur et que par ce geste, elle démontre sa préoccupation pour la santé cardiovasculaire de ses concitoyens en proclamant *Février 2011, mois du cœur*.

2011-18 Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu de soutenir la Fondation du Dr Jacques-Paradis en contribuant à sa campagne de financement en trois versements annuels d'un montant équivalent à 1\$ par habitant.

2011-19 Il est proposé par le conseiller Yves Dubé, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu de soutenir financièrement la 19<sup>e</sup> édition du projet *Place aux jeunes*, en contribuant pour un montant équivalent à .25 ¢ par habitant.

2011-20

Il est proposé par la conseillère Rita B. Barrette, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu que soit reconduit le *Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables applicable à l'année 2011*.

2011-21

AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance de ce conseil un règlement sera présenté, dit règlement fixant le salaire de base des membres du conseil de la Ville de La Sarre.

2011-22

Il est proposé par le conseiller Sébastien Belisle, appuyé par le conseiller Richard Mailloux et résolu que la séance soit levée.

Normand Houde  
Maire

François Casaubon  
Greffier